

ORDRES DE RENVOI

Extrait des *Procès-verbaux du Sénat*, le mercredi 28 juin 1989:

"Avec la permission du Sénat, l'honorable sénateur Marsden propose, appuyé par l'honorable sénateur Turner:

Que les crédits 1, 5, 10, 15 et 20 des Anciens combattants, contenus dans le Budget des dépenses 1989-1990, qui a été déféré au Comité sénatorial permanent des finances nationales le 2 mai 1989, soient retirés dudit Comité et déférés au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie.

La motion, mise aux voix, est adoptée."

Le greffier du Sénat

Gordon Barnhart

Extrait du *Procès-verbal du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie*, le mardi 26 septembre 1989:

L'honorable sénateur David propose:

"Qu'un sous-comité des affaires des anciens combattants soit établi pour entendre des témoignages et étudier toutes questions se rattachant à l'Ordre de renvoi du Sénat du 28 juin 1989 sur les crédits 1, 5, 10, 15 et 20 des Anciens combattants contenus dans le Budget des dépenses 1989-1990 qui a été déféré au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie;

Que les honorables sénateurs Bonnell, David et Marshall en fassent partie;

Que les honorables sénateurs Marshall et Bonnell soient les président et vice-président respectivement dudit comité; et

Que le sous-comité soit autorisé à faire rapport à l'occasion au Comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée."

Le greffier suppléant du Comité

Patrick J. Savoie